

Activités hockey – mot du directeur général

Flash Info Je vous invite à lire et prendre connaissance du dernier mot du directeur général, M. Paul Ménard.

Mot du directeur général, Paul Ménard

Au cours des derniers jours, Hockey Québec a constaté que des personnes et/ou entrepreneurs privés ne semblent pas réaliser l'ampleur de la situation. Ils poursuivent leurs activités non sanctionnées et non reconnues par Hockey Québec et offrent des services à des joueuses et joueurs. Pour quelques dollars, en plus de mettre en danger la santé et la sécurité de nos jeunes, ils risquent celles de toute la population.

Nous demandons à tous ces gens de cesser toutes leurs activités non sanctionnées, leur sollicitation et/ou annonce auprès de nos jeunes, ainsi que leurs parents. Hockey Québec, qui se dissocie complètement de ces intervenants, invite les joueurs et leurs parents à être prudents. Ce n'est plus une rondelle qui est en jeu, mais bien la santé d'une population.

BRAVO à ces joueuses et joueurs qui ont partagé des vidéos sur les réseaux sociaux afin d'inviter la population à faire leur part. Notre jeunesse donne l'exemple; nous sommes fiers du leadership qu'elle démontre. Hockey Québec remercie tous celles et ceux qui partagent l'information et qui priorisent la sécurité de tous.

En mon nom personnel, ainsi que tous nos membres, je tiens à remercier toutes nos joueuses et joueurs qui partagent l'information et donnent l'exemple.

Soyons une équipe. Tous ensemble, nous jouons tous pour la même équipe!

Nous vous invitons à prendre connaissance de la note de service de Hockey Canada, accompagné du tableau explicatif des activités autorisées et non autorisées (non assurée) par Hockey Canada (en pièce jointe). Vous remarquerez que seules les réunions administratives (**fortement suggérées de les tenir à distance**) sont autorisées.

Paul Ménard,

Directeur général Hockey Québec

Bonne journée,